



ANNEXE au 31 décembre 2014

Compte de Résultat

— —

CHARGES

Maintenance

Maintenance pour 1140,79€. Ce poste n'appelle pas de remarque particulière.

Honoraires

Il s'agit principalement d'Honoraires d'avocat dans le cadre de procédures judiciaires engagées par la CNES pour la défense des salariés exerçant dans les métiers liés aux Conventions collectives couvertes pour un montant de 10.753€.

Déplacements et Missions

Il s'agit des dépenses liées aux déplacements pour des réunions, commissions, Assemblée générale, rencontres avec les salariés et enseignants, rencontres avec des Parlementaires ou élus pour un montant de 2529,56€.

Services bancaires

Frais bancaires habituels de gestion de compte pour 62,50€.

Frais postaux

Ce poste regroupe les frais postaux, de téléphone et d'internet soit 913,16€.

Salaires

Le poste a été supprimé en raison de la suppression du Fadp pour la Cnes. La loi sur la représentativité syndicale a entraîné la perte d'un emploi.

Charges sociales dont Urssaf

Néant.

PRODUITS

Subventions

La Cnes n'est plus concernée par le FADP - Fonds d'aide au Paritarisme.

Cotisations

Cotisations habituelles annuelles pour 931,68€.